

Nbre de membres en exercice : 17  
Nbre de membres présents : 10  
Nbre de suffrages exprimés : 10

- 8 OCT. 2015

Votes : Pour : 10  
Contre : 0  
Abstention : 0

Bureau du Courrier

L'an deux mille quinze, le 25 septembre

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jacky QUESSON, en la salle de réunion de la Communauté de Communes de l'Estuaire à Braud et Saint Louis

Date de convocation : 14 septembre 2015

Etaient Présents : Mmes GOT – MONSEIGNE – de ROFFIGNAC MM. BELOT – CORSAN – GIRARD – GIRAUD – LORIAUD – PLISSON – QUESSON.

**Délibération N°2015-03-045 : Budget Principal DM2**

*Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu l'instruction Budgétaire et comptable ;*

Après discussion et à l'unanimité, le Comité Syndical décide:

Article unique. d'adopter les modifications de crédits suivantes :

Recettes d'investissement : Article 2182 Véhicules : - 5 000 €  
Article 024 Produits de cession des immobilisations : + 2 299,20 €

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis le 25 septembre 2015

**Le Président**



**Jacky QUESSON**

M. le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.